

INFORMATIONS SUR LA PROTECTION DES DONNÉES

(Ce document n'est pas à transmettre à l'administration)

Qui traite vos données ?

- Service public de Wallonie - Agriculture, des ressources naturelles et de l'environnement
Département du Développement, de la Politique rurale, des Cours d'eau et du Bien-être animal
Direction Recherche et Développement
Chaussée de Louvain, 14
5000 Namur
- SPF Finances
Boulevard du Roi Albert II 33; 1030 Bruxelles

Sur quoi repose le traitement ?

Le traitement repose sur l'Accord de coopération entre l'Etat fédéral et la Région wallonne relatif à l'exécution des articles 19/1 à 19/3 de la loi du 15 mai 2014 portant exécution du pacte de compétitivité, d'emploi et de relance.

Quelle est la finalité du traitement des données ?

La finalité du traitement est l'octroi d'une réduction du montant de précompte professionnel payé durant les 40 mois (maximum) à la suite des inondations de juillet 2021.

Le tableau ci-dessous contient les informations suivantes pour chaque catégorie de personnes concernées par le traitement des données:

- Qui a accès aux données,
- Quelles données sont accessibles,
- Les finalités du traitement,
- La base sur laquelle l'accès est autorisé.

Combien de temps les données sont-elles conservées ?

Les données sont conservées le temps nécessaire pour permettre au SPF Finances de calculer le montant final de l'intervention (et maximum 10 ans). Cette période peut toutefois être prolongée en cas de recours ou litige.

Quelles sont les mesures de protection appliquées ?

Les données seront traitées conformément à la politique de sécurité du SPW :

<https://www.wallonie.be/fr/vie-privee>

Comment puis-je exercer mes droits ?

Vous pouvez accéder et corriger vos données en contactant le responsable du traitement de votre demande :

Direction Recherche et Développement : secretariat.ddvl.rd.dgarne@spw.wallonie.be; Chaussée de Louvain, 14 à 5000 Namur.

Conformément audit règlement, vous pouvez solliciter la rectification de vos données signalétiques auprès de la Direction Recherche et Développement :

Direction Recherche et Développement : secretariat.ddvl.rd.dgarne@spw.wallonie.be; Chaussée de Louvain, 14 à 5000 Namur.

Sur demande via [formulaire](http://www.wallonie.be/fr/demarche/detail/138958) (<http://www.wallonie.be/fr/demarche/detail/138958>), vous pouvez avoir accès à vos données qui vous concerne. Le Délégué à la protection des données (dpo@spw.wallonie.be) en assurera le suivi.

Pour plus d'informations sur la protection des données à caractère personnel et vos droits, rendez-vous sur le [Portail de la Wallonie](http://www.wallonie.be) (www.wallonie.be).

Enfin, si dans le mois de votre demande, vous n'avez aucune réaction du SPW, vous pouvez contacter l'Autorité de protection des données pour introduire une réclamation à l'adresse suivante : 35, Rue de la Presse à 1000 Bruxelles ou via l'adresse courriel : contact@apd-gba.be.

Catégories de personnes concernées	Qui a accès aux données ?	Quelles sont les données accessibles ?	Dans quel but ?	Sur quelle base l'accès est-il autorisé ?
Entreprises ayant reçues une décision positive du Service régional des Calamités (SRC) pour l'indemnisation de leurs dommages matériels à la suite des inondations de juillet 2021	• L'agent du SPW ARNE – Direction de la Recherche et du Développement • L'agent du SPF Finances	Pour le SPW ARNE: • Les données recueillies par le SPW (SRC) • La Banque Carrefour des Entreprises Pour le SPF Finances: • La Banque-carrefour de sécurité sociale, (uniquement consultable par le SPF Finances) • la Banque nationale de Belgique (centrale des bilans - open source) • Le Registre national et l'Office national de sécurité sociale (uniquement consultable par le SPF Finances) • Le Moniteur belge	L'octroi d'une réduction du montant de précompte professionnel payé durant les 40 mois (maximum) à la suite des inondations de juillet 2021.	Contact avec l'administration